

ECOLE PRIMAIRE DU PRE VERT DE CREISSAN
CONSEIL D'ECOLE N° 2
Année scolaire 2015 / 2016

Mardi 9 Février 2016

Etaient Présents :

Mmes GARZELLI Corinne
MIGNOT Valérie
SOGGIU Agnès
SBAÏ-JOUILIL Josiane
CHAMPART Ludivine

➤ Ecole :
(Intérim de Direction)
(enseignantes)

Mme MAILLE Valérie
Mme LECOMTE Corinne
Mme DEBIEMME Karine
Mme VERMET Béatrice

➤ Parents d'élèves :

Mr BARTHES Bruno (maire)
Mme LEGIER Joséphine (adjointe aux écoles)

➤ Mairie :

Mr RANA Michel

➤ DDEN :

Mr KHEDIMI Samir (IEN Béziers sud)
Mme STEMER-CATALANO Céline (directrice et enseignante)
Mme PLANES Sophie (parent d'élèves)
Mr CALVET Frédéric (maître E)
Mme CARBONEL Marie-Line (psychologue scolaire)

➤ Absent(s) excusé(s)

Mme IMOUHAY Mimouna.

➤ Absent(s) non excusé(s)

Ordre du jour :

- 1) Point sur les projets des classes.
- 2) Présentation de la mise à jour du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) : prise en compte du risque d'attentat ou d'intrusion
- 3) Mot de Mr le Maire.
- 4) Mot de Mr le DDEN.
- 5) Informations diverses et questions.

1. Point sur les projets des classes :

a) PS/MS de Mme GARZELLI Corinne :

Comme chaque année la classe est invitée à la Maison de Retraite de Creissan pour un petit spectacle de marionnettes préparé par les résidents. La date prévue est le 27 mai 2016. Une sortie scolaire sera envisagée en fin d'année.

b) CP/GS de Mme SOGGIU Agnès :

La classe de Découverte n'aura pas lieu. La visite et les propositions du Centre de Malibert n'ont pas convaincu l'enseignante. Il a été par ailleurs impossible de s'entendre sur les dates avec l'autre Centre contacté.

Mme Soggiu envisage donc une sortie scolaire (éventuellement avec la classe Maternelle) ainsi qu'un spectacle.

Une RIE est prévue le 15 mars à Cers.

Enfin, les enfants de cette classe iront chasser les œufs à la Maison de retraite le 1^{er} avril 2016.

c) CE1 de Mme SBAÏ-JOUILIL Josiane :

La classe « poney » au centre équestre de Creissan est programmée du 2 au 20 mai 2016 : 8 séances sur les matinées sauf le 20 mai sur toute la journée.

La participation financière à la charge des familles est de 25 € comme l'année dernière.

Les enfants ont été accueillis le 22 janvier à la Maison de retraite pour préparer la galette. Le repas de midi a été pris sur place parmi les résidents. La maîtresse souligne la richesse de ces échanges intergénérationnels. Des moments sympathiques auxquels de plus en plus de résidents participent.

Une rencontre RIE est prévue avec la Classe de Mme Soggiu à la même date.

d) CE2/CM1 de Mme STEMER CATALANO Céline :

Le 9 février les enfants se sont rendus à la Maison de Retraite. Au programme : préparation et cuisson le matin avec les résidents, dégustation l'après- midi.

e) CM1/ CM2 de Mme MIGNOT Valérie :

La classe a participé le 21/01/2016 à un atelier sur la laïcité proposé par la Communauté de communes et dispensé à la salle polyvalente de Creissan. Avec l'aide d'une plasticienne, les élèves ont, entre autres choses, confectionné des oiseaux, symboles de paix, en origami.

f) CM1/ CM2 de Mme MIGNOT Valérie et CE2/CM1 de Mme STEMER-CATALANO

Céline:

* RIE avec l'école de Montady le 05/04/2016 à Creissan.

* La classe de découverte « multi activités en montagne » du 18 au 20/05/2016 au centre « La Vignole » à Enveigt (66) est confirmée.

Au programme : les bains d'eaux chaudes de Dorres, le parc animalier des Angles, une randonnée à Font-Vive et la visite du four solaire de Mont-Louis.

Coût total par enfant : 150€. Les parents participeront à hauteur de 75€ et le reste sera pris en charge par l'école grâce aux subventions de la Mairie et de l'A.P.E..

Un grand merci à la Mairie de Creissan et à l'Association des Parents d'élèves dont les subventions permettent la réalisation de tous ces projets.

g) Mme Soggiu, membre du Comité USEP, nous informe de la date de la prochaine FETE DE LA CIRCONSCRIPTION USEP à Villespassans le 9 avril 2016 : randonnées pédestres le matin, apéritif, grillades et différents ateliers l'après-midi. Parents et enfants sont attendus nombreux à cette fête gratuite et conviviale.

2. Mise à jour du Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)

A la suite des attentats du 13 novembre 2015 à Paris, il a été demandé aux écoles sur tout le territoire d'intégrer à la liste des risques déjà recensés le risque d'attentat ou d'intrusion extérieure. Les plans d'évacuation intégrant ce nouveau risque et l'identification des locaux de mise à l'abri en cas de confinement sont présentés aux représentants de parents d'élèves présents.

Un exercice de mise en sûreté a été pratiqué sur l'école le 18 janvier 2015, simulant un risque d'intrusion extérieure nécessitant un confinement des élèves et du personnel. Cet exercice a permis d'identifier les modifications techniques à apporter (sonnerie d'alerte spécifique à une situation de confinement différente d'une situation d'évacuation, nécessité d'une prise téléphonique dans chaque zone de confinement, serrures).

Ces difficultés techniques ont été relayées aux services compétents de la Mairie de Creissan. Des études et des devis sont en cours.

Par ailleurs, Mme Garzelli signale qu'un document PPMS a été remis à Mme Nathalie Miralles, Directrice des TAP qui ont lieu le soir dans les locaux de l'école.

Il est convenu avec Monsieur le Maire qu'un temps de concertation sera organisé pour informer le personnel municipal intervenant sur le temps des TAP des conduites à tenir face à ces différents risques.

3. Mot de Mr le Maire et de Mme LEGIER Joséphine, chargée des affaires scolaires :

* Monsieur le Maire :

- a répondu favorablement à la proposition de don de 45 plants d'arbres et arbustes, faite par « l'Office français de la fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe ». Le dossier rempli a été retenu et ainsi, le 25 mars 2016, les enfants de l'élémentaire pourront participer à ce projet de plantations autour du stade, à l'espace de la Tondude ainsi qu'à l'entrée du village (côté Quarante). La mairie est actuellement en contact avec la société Chlorophylle qui préparerait les trous.

- demande s'il serait possible, lors de la journée de Noël des enfants, de supprimer exceptionnellement les TAP ce jour-là et que les parents viennent chercher leurs enfants à 17 heures à la salle polyvalente pour permettre à cette après-midi récréative de se tenir sur une durée de temps correcte.

- déclare que la réhabilitation du parcours de santé dans le bois des Borries est terminée. Une inauguration aura lieu ultérieurement.

* Madame LEGIER :

- nous informe que le groupe les « Goulamas'K » propose à l'école, pour la future journée de Noël en décembre 2017, un spectacle autour des lutins ou un moment d'initiation aux percussions. La date du dernier jeudi avant les vacances est envisagée. Le choix des enseignantes se porte sur le spectacle compte tenu du grand nombre d'enfants présents ce jour-là.

4. Questions diverses :

- La question d'une meilleure organisation de l'enregistrement des inscriptions aux TAP se pose. Par soucis d'équité, il ne sera plus possible de s'inscrire, même exceptionnellement, par mail. Il pourrait être possible de déléguer à une tierce personne l'inscription d'un enfant.

- Il est demandé pourquoi le tarif du temps d'accueil à la cantine le midi est maintenu à 1€50. Monsieur le Maire répond que les TAP sont gratuits et les dépenses nombreuses. Ce tarif permet de maintenir la qualité de l'accueil durant la pause méridienne.

- Agenda : le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 14/06/2016.

La séance est levée à 19 heures.

Creissan le 19/02/2016 :

La présidente de séance :
Mme Corinne Garzelli

La secrétaire de séance :
Mme Valérie MIGNOT